

LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Nous nous attachons au respect de la réglementation européenne
sur la protection de vos données personnelles



PRINCIPE DE
TRANSPARENCE



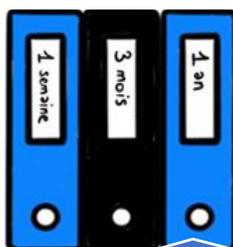
PRINCIPE DE
MINIMISATION



PRINCIPE DE
FINALITE



PRINCIPE DE
SECURITE



PRINCIPE DE
CONSERVATION



DEVOIR
D'INFORMATION

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la référente à la Déléguée à la Protection des Données

rgpd@cdg51.fr – ou au 03 26 69 99 05